

ÉVALUATION POSITIVE

Une école qui pratique une évaluation positive

L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants ; elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection ; elle repose sur une observation attentive de ce que dit et fait l'enfant. Elle demande une compréhension fine des mécanismes de l'apprentissage et la prise en compte des étapes du développement du jeune enfant. Au-delà du résultat obtenu, l'enseignant s'attache à comprendre le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il tient compte des différences d'âge au sein d'une même classe et permet à chaque élève d'identifier ses réussites. L'évaluation positive, ainsi menée par l'observation puis l'interprétation des progrès au fil de l'eau et au gré de situations aménagées, permet au professeur d'adapter les activités et tâches proposées en fonction des besoins de chaque enfant pour qu'il continue à progresser au sein du **g r o u p e**.

Adaptée aux spécificités de l'école maternelle, l'évaluation est mise en œuvre selon des modalités définies au sein de l'école. Les enseignants rendent explicites pour les parents la progression de leur enfant.

Bulletin officiel n° 25 du 24-6-2021

Ressources Éduscol

À l'école maternelle, **deux outils** permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves : le carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle, et la synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1.

- Le carnet de suivi des apprentissages : il est communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève selon une fréquence adaptée à l'âge de l'enfant.
- La synthèse des acquis des élèves en fin d'école maternelle : elle est renseignée à partir du suivi des apprentissages réalisé en situation ordinaire, tout au long du cycle, par l'équipe pédagogique. Elle mentionne ce que l'élève sait faire et indique le cas échéant ses besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire. L'établissement de cette synthèse relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique du cycle, elle ne donne pas lieu à la **passation préalable d'épreuves spécifiques d'évaluation**.

Le document de synthèse des acquis scolaires renseigné par l'équipe pédagogique du cycle 1 est transmis à l'école élémentaire lors de l'admission de l'élève en 1^{re} année du cycle 2, et communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève. [Téléchargez le modèle national de la synthèse des acquis scolaires de l'élève à l'issue de la dernière année de la scolarité à l'école maternelle](#)

L'évaluation à l'école maternelle : de l'observation instrumentée au carnet de suivi

1. Un guide de présentation des ressources : il traite de l'observation instrumentée au carnet de suivi



[Téléchargez le document](#)

2. Des propositions d'observables d'indicateurs de progrès : 26 fiches pour les cinq domaines d'apprentissages



[Téléchargez le document](#)

Des points de vigilance:en complément de ces indicateurs de progrès et sans vouloir établir de « normes », des points de vigilance sont proposés qui peuvent conduire, le cas échéant, à renforcer de façon plus individualisée l'étayage ainsi que les activités d'aide et de r e m é d i a t i o n .



Téléchargez

le

document

Éduscol : Suivi et évaluation des apprentissages des élèves à l'école maternelle

Bilan de santé entre 5 et 6 ans

Protocole bilan de santé

M.A.J. le 16/10/2023

Dans cette rubrique

- [Actualités de l'école maternelle](#)
- [Domaines d'apprentissage](#)
- [Références institutionnelles](#)
- [Évaluation positive](#)
- [Semaine académique](#)
- [Scolarisation des moins de 3 ans](#)
- [Organiser une école bienveillante](#)
- [École maternelle numérique et EMI](#)
- [Groupe maternelle 72](#)